Envoyé en préfecture le 20/10/2026
Reçu en préfecture le 20/10/2026
Publié le
ID : 035-253500821-20260923-CS202656-DE



# DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL
# SEANCE 23 SEPTEMBRE 2026

| Nombre Total de membres : | | |
|---|---|---|
| **En exercice** | **Présents** | **Qui ont pris part au vote** |
| **31** | 20 | 20 |

L'an 2026, le 23 septembre à 18 H 00, le Comité du Syndicat Eau des Portes de Bretagne s'est réuni à la salle de réunion de la Maison de l'eau à Châteaubourg, sous la présidence de Monsieur Teddy REGNIER, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour ainsi que le document préparatoire ont été transmis par écrit aux délégués titulaires et suppléants le 17 septembre 2026.

| PRODUCTION Vote : |
|---|
| **Vote à main levée** |
| **Pour : 20** |
| **Contre : 0** |
| **Abstention : 0** |

| DISTRIBUTION Vote : |
|---|
| **Vote à main levée** |
| **Pour : 0** |
| **Contre : 0** |
| **Abstention : 0** |

## CS 2026 – 56 : CREATION D'EMPLOI PERMANENT DE RESPONSABLE ADMINISTRATIF ET FINANCIER

**Présents – Membres Titulaires (16)**

Messieurs Teddy REGNIER – Stéphane DOUABIN – Michel ERRARD – François-Xavier JUGUET - Serge BERGER - Madame Vanessa ALLAIN (VITRE COMMUNAUTE)

Monsieur Philippe HUBERT – Madame Soizic CHEVALIER (SIE LE PERTRE – SAINT CYR LE GRAVELAIS)

Mesdames Isabelle GAUTIER – Pascale MACOURS (LIFFRE CORMIER COMMUNAUTE)

Messieurs Jean-Marc DESHOMMES – Gilles DETRAIT – Jean-François COLAS – Loic DAUVIER - Jean-Marc LEVEQUE - Madame Martine JOUANNET (PAYS DE CHATEAUGIRON COMMUNAUTE)

**Présents – Membres Suppléants (2) :**

Monsieur Nicolas ROCHER (VITRE COMMUNAUTE)

Monsieur Gwenaël DUMONT (LIFFRE CORMIER COMMUNAUTE)

**Pouvoir(s) (2) :**

Monsieur Fabien LAMIRE donne pouvoir à Madame Vanessa ALLAIN (VITRE COMMUNAUTE)

Monsieur Ronan SALAUN donne pouvoir à Madame Isabelle GAUTIER (LIFFRE CORMIER COMMUNAUTE)

**Absents excusés – Membres Titulaires (15)**

Messieurs Arnaud DUPUIS - Samuel CHAUVIN – Fabien LAMIRE –Charles JEULAND – Yannick BESNARD - Frédéric FAUCHEUX – Thomas CHAUDET - Mesdames Guylène JEUSSELIN – Myriam PIGEON (VITRE COMMUNAUTE)

Messieurs Ronan SALAUN - Jean-Philippe ROUDIER - Yves LEROUX – Jean-Marc PELLEN - Mesdames Angélique BEAULIEU (LIFFRE CORMIER COMMUNAUTE)

Monsieur Christophe REBULARD (PAYS DE CHATEAUGIRON COMMUNAUTE)

**Assistaient également à la réunion (sans voix délibérative)** :

Mesdames Hélène BELINE – Chloé AGAESSE – Messieurs Adrien LUCAS – Benoit BOURGES – Cédric LE GARREC

Monsieur Olivier VINCENT (SMG Eau35)

**A été nommé(e) secrétaire de séance :** Monsieur Gilles DETRAIT

Envoyé en préfecture le 20/10/2026
Reçu en préfecture le 20/10/2026
Publié le
ID : 035-253500821-20260923-CS202656-DE



# CS 2026 – 56 : CREATION D'EMPLOI PERMANENT DE RESPONSABLE ADMINISTRATIF ET FINANCIER

*Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,*

*Vu la délibération CS 2020-45 du 5 novembre 2020 relative à la création d'un emploi permanent de Responsable finances et achats publics,*

**Monsieur le Président expose :**

Conformément aux dispositions de l'article L.313-1 du Code général de la fonction publique, les emplois de chaque collectivité ou établissement public sont créés par l'organe délibérant. Il appartient ainsi au Comité syndical de déterminer les emplois nécessaires au bon fonctionnement des services et de préciser les grades correspondants.

Par délibération du 5 novembre 2020, le Comité syndical a approuvé la création d'un emploi permanent de Responsable finances et achats publics, à temps complet, relevant de la catégorie A ou B de la filière administrative.
Cet emploi est actuellement occupé par un agent contractuel recruté à compter du 12 avril 2021, dans le cadre d'un contrat à durée déterminée de trois ans, renouvelé pour une durée identique, dont l'échéance est fixée au 11 avril 2027.

Depuis 2020, le Syndicat a connu des évolutions dans son organisation et son fonctionnement, entraînant une diversification des missions administratives et financières ainsi qu'un renforcement des besoins de coordination et de pilotage des activités du service administratif.
Dans ce contexte, les fonctions initialement confiées au Responsable finances et achats publics ont vocation à évoluer vers des responsabilités plus larges, intégrant notamment l'encadrement du service administratif, la coordination des activités financières et comptables, le suivi des ressources humaines et le pilotage transversal des procédures administratives.

Cette évolution nécessite une adaptation de l'organisation du service afin de garantir la cohérence des procédures, la coordination des activités et la continuité du fonctionnement administratif et financier du Syndicat.
Ainsi, compte tenu de l'élargissement du périmètre d'intervention du poste et des responsabilités associées et d'assurer la continuité du fonctionnement du service, il apparaît nécessaire de procéder à la création d'un emploi permanent de Responsable administratif et financier.

Dans ce contexte, Monsieur le Président propose aux membres du Comité syndical de créer, à compter du 1er mars 2026, un emploi de « Responsable administratif et financier » relevant de la catégorie A ou B de la filière administrative.

Les missions principales de cet emploi seront les suivantes :

- Encadrement et coordination du service administratif : organiser, planifier et superviser les activités administratives, budgétaires, comptables et de gestion des ressources humaines ;
- Gestion budgétaire et comptable : participer à l'élaboration et assurer l'exécution et le suivi du budget, conformément aux règles de la comptabilité publique et à la nomenclature M49, superviser les opérations comptables et assurer le suivi de la trésorerie ;
- Commande publique : piloter les procédures de passation et d'exécution des marchés publics, en coordination avec les services techniques du Syndicat ;
- Pilotage administratif et transversal : élaborer des outils de suivi et des tableaux de bord, assurer le reporting auprès de la direction et veiller à la régularité juridique des actes et procédures administratives.

Envoyé en préfecture le 20/10/2026
Reçu en préfecture le 20/10/2026
Publié le
ID : 035-253500821-20260923-CS202656-DE



***Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Comité syndical** :*

- ***Valide** la création, à compter du 1er mars 2027 de l'emploi permanent de Responsable administratif et financier à temps complet, relevant de la catégorie A ou B de la filière administrative,*
- ***Valide** la suppression du poste de Responsable financier et marchés publics à compter du 13 avril 2027 sous réserve de l'avis du Comité Social Territorial,*
- ***Approuve** les missions associées à cet emploi*
- ***Décide** d'actualiser le tableau des effectifs,*
- ***Décide** d'inscrire au budget 2027 les crédits correspondants,*
- ***Autorise** le Président à signer tout document relatif à la mise en œuvre de cette délibération.*

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits,
Au registre suivent les signatures,
Le Président
Teddy REGNIER